



COMMUNE : 220 PONT L'ABBE
 ARRONDISSEMENT : 29 QUIMPER
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE DOUARNENEZ

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
 2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition provisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	13 171 586	41,00	97,98	13 457 000	5 517 370	41,00	5 517 370
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	109 286	57,14	125,63	107 700	61 540	57,14	61 540
Taxe d'habitation (TH)	1 968 794	14,98	55,26	1 834 400	274 793	15,74	288 735
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	5 853 703		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)							5 867 645

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	8	9	10
Calcul du coefficient de variation proportionnelle			
Produit total souhaité	5 853 703	=	
Produit total de référence (total colonne 5)			
Taux proportionnels			

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case :

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
	0			37 357	0	0	91 493	128 850

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	128 850	+	Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	5 867 645	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	5 996 495
---	---------	---	---	-----------	---	---	-----------

À QUIMPER
 Le 06 MARS 2026
 Pour la Direction des Finances publiques,
 FLORENCE LE RHUN

Le 29/04/26
 Pour la Commune,
 LE MAIRE, Stéphane LE DOARÉ



COMMUNE : 220 PONT L'ABBE
 ARRONDISSEMENT : 29 QUIMPER
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE DOUARNENEZ

N° 1259 COM (2)

TAUX
 FDL
 2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES	
Taxe foncière sur le bâti :		Taxe foncière sur le bâti :			
a. Personnes de condition modeste	6 101	a. Par le conseil municipal		a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	1 140 792	b. Centrales électriques	
c. Locaux industriels	12 630	Taxe foncière sur le non bâti :		c. Centrales photovoltaïques	
d. Logements sociaux et longue durée	11 262	a. Par le conseil municipal		d. Centrales hydrauliques	
Taxe foncière sur le non bâti :		b. Par la loi (terres agricoles)	24 682	e. Centrales géothermiques	
Taxe d'habitation :		c. Par la loi (autres)	245	f. Transformateurs électriques	
a. Dotations pour perte de THLV	600	Cotisation foncière des entreprises :		g. Stations radioélectriques	
b. Dotations pour recentrage THRS	>>>	a. Par le conseil municipal		h. Installations gazières et autres	
c. Mayotte	>>>	b. Par la loi		i. Taxe sur les pylônes	
Cotisation foncière des entreprises :		3. BASES DE TAXE D'HABITATION		5. RÉFORMES FISCALES	
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	>>>	a. Résidences secondaires et assimilées	1 487 000	a. TVA compensant la TH	>>>
b. Base minimum		b. Logements vacants soumis à la THLV	347 400	b. TVA compensant la CVAE	0
c. Locaux industriels		c. Correction des bases THRS	-43 894	c. Coefficient correcteur	1,018313
d. Autres allocations		d. Correction des bases THLV	-105 002	d. Taux FB commune 2020	21,04
		e. Correction des bases MTHRS	>>>	e. Taux FB département 2020	15,97
6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX					
6.1. TAUX PLAFONDS					
Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13	14	15	16
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	39,68	99,48	1,50	97,98
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	47,33	127,98	2,35	125,63
Taxe d'habitation (TH)	23,67	27,12	67,80	12,54	55,26
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...					
a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>		a. Taux moyen départemental		15,74
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>		b. Taux maximum de la majo		0,760
6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH					
6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE					
Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :					
a. National >>>					
b. Communal >>>					
Taux maximum :					
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser >>>					
b. Taux maximum de la majoration spéciale >>>					
Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique					
					24,61